

# L'EMPLOI ET LA COVID-19 A MADAGASCAR

*(Situation au mois d'août 2020)*

## Contexte

La pandémie du Covid-19 a entraîné une crise sanitaire mondiale sans précédent ainsi que des impacts sur l'économie notamment sur l'Emploi.

Avec la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et les mesures de restriction pour endiguer la propagation de la pandémie, vient le ralentissement de toute la machine économique entraînant des conséquences néfastes telles que l'arrêt des activités de production dites « non essentielles », la perte d'emplois, la réduction des heures de travail, la baisse de revenu, etc.

Madagascar n'échappe pas à ces règles. Il est donc primordial de dresser une situation de l'Emploi face à cette pandémie du Covid-19.

Pour ce faire, une Enquête à Haute Fréquence par Téléphone auprès des Ménages (EHFTM) a été menée auprès de 1580 ménages urbains et ruraux dans tout Madagascar par l'Institut National de la Statistique (INS-TAT) en collaboration avec l'Organisation International du Travail (OIT) au mois d'août 2020 pour dresser un état des lieux de la situation de l'Emploi à Madagascar en temps de Covid-19.

Le module « Emploi » du questionnaire utilisé a permis de collecter des informations sur l'emploi de plus de 4 750 individus en âge de travailler (les 15 ans ou plus).

Toutefois, les enquêtes de ce genre peuvent présenter certaines limites dont notamment la couverture de l'échantillon qui est composé de ménages ayant un numéro de téléphone actif au moment de l'enquête. La prudence est alors de mise quant à l'interprétation des résultats.

## L'Emploi et la Covid-19 à Madagascar en quelques chiffres (août 2020)

La crise sanitaire a provoqué des pertes d'emplois sur l'ensemble des branches de l'économie. Globalement, le secteur primaire dont l'Agriculture est quasiment épargnée. Au mois d'août, les professions dans la branche des loisirs, des arts et du spectacle sont les plus en proie aux pertes d'emplois avec un taux de perte de 39,5%. Viennent ensuite les emplois de la branche de la Restauration et de l'Hébergement qui sont intimement lié au tourisme avec un taux de perte

d'emplois de 28,3%.

De manière générale, Madagascar enregistre un taux de perte d'emplois de l'ordre de 7,7% au mois de juin contre 4,4% au mois d'août dont la cause principale reste la restriction de certaines activités économiques imposées par l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national.

En milieu urbain le taux de perte d'emplois est de 8,5% contre 3,2% en milieu rural. En outre, plus respectueux des mesures sanitaires appliquées les employés du secteur formel sont plus en proie à la perte d'emploi. De surcroit, un sentiment d'incertitude subsiste auprès des travailleurs quant au retour à l'emploi.

Ces pertes d'emploi affectent dans une même mesure les femmes (4,5%) et les hommes (4,4%).

Les conditions de travail relatives à ce que l'on qualifierait de « travail décent » ne sont pas réunies. Il s'agit entre autres de la protection sociale des travailleurs, des congés, de la cotisation à la retraite, etc. D'ailleurs, 65,4% des ménages ont vu leurs revenus diminués.

Les Unités de Production Familiales ont vu 63,6% de leurs chiffres d'affaires diminuer. Cette baisse s'explique essentiellement par une perte de clientèle durant la pandémie.

Le sous-emploi dans laquelle se trouvait Madagascar avant la pandémie est fortement amplifié par la crise sanitaire.

Malgré le fait que la majorité des enquêtés reconnaisse l'importance des mesures de confinement, la situation de précarité dans laquelle se trouve les ménages les oblige à sortir travailler malgré tout.

L'Emploi doit donc être au centre de la politique de relance économique post-Covid afin que les effets négatifs de cette crise ne bouleversent l'économie malagasy dans le long terme.

La crise sanitaire du Covid-19 remet une fois de plus sur le devant de la scène l'importance du Programme Pays pour le Travail Décent afin de contrebalancer l'ensemble des difficultés que subissent les travailleurs en temps de crise.